



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

17^e séance du mardi 8 mai 2018

Présidence de M^{me} Marlène Voutat, présidente

Le Conseil communal de Lausanne

- vu le rapport-préavis N° 2017/56 de la Municipalité, du 30 novembre 2017 ;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat de M. Pierre-Antoine Hildbrand et consorts « Pour la désignation d'une ou d'un délégué(e) aux données informatiques » ;
2. d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat de M. Pierre-Antoine Hildbrand et consorts « Pour un accès libre aux données informatiques publiques ».

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi huit mai deux mil dix-huit.

La présidente :



Le secrétaire :